

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 18 juillet 2019

Absent(e)s excusé(e)s : Sandrine CANNARD, Florence HETIER, Olivier JAME, Tony PIRAT

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 18 juillet 2019, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 16 mai 2019

Répartition des sièges au sein des assemblées communautaires :

Le Maire expose que la fixation du nombre de sièges et donc la répartition entre les communes membres doit être décidée l'année précédent les élections municipales.

Deux options sont possibles :

- Droit commun : répartition prévue par la loi en l'absence d'accord
- Accord local : les communes membres peuvent convenir d'un nombre et d'une répartition reposant sur un accord local, à la condition de délibérer à la majorité qualifiée au plus tard le 31 août 2019.

L'accord local pouvant être retenu sans modifier de façon importante l'équilibre actuel serait celui avec un nombre de 48 sièges et permettant à la commune de Varennes-Saint-Sauveur (1127 habitants) de disposer de 2 sièges et non plus d'un seul ; cela ayant pour effet, par rapport au droit commun, de faire perdre un siège aux communes de Branges et Cuiseaux.

Les Maires de Branges et Cuiseaux ont indiqué qu'ils comprenaient l'intérêt de l'accord local à 48 sièges mais qu'ils s'abstenaient sur ce choix.

Vu les résultats des échanges, le bureau communautaire du 15 mai 2019 a émis, par 22 voix POUR, un avis favorable à un accord local fixant à 48 le nombre de sièges au conseil communautaire.

Accord à l'unanimité du conseil municipal pour un accord local fixant à 48 le nombre de sièges au conseil communautaire.

Recrutement

Un jury de recrutement (Maire et adjoints) s'est réuni pour recevoir plusieurs candidates au poste de secrétaire de Mairie.

Angélique GROSJEAN résidant sur la commune de Varennes-Saint-Sauveur sera recrutée au 1^{er} septembre 2019 à temps non complet (80%).

Accord à l'unanimité du conseil municipal

Projet Ages et Vies :

L'association Ages et Vies a estimé les travaux de voirie à un montant de 121 000 € pour le projet sur notre commune. Ce montant étant élevé pour eux, il demande au conseil municipal de bien vouloir faire une nouvelle proposition pour le montant de vente du terrain.

Après discussion, il est décidé de proposer à Ages et Vies :

- Coût de la voirie à la charge de la commune
- Vente du terrain pour un montant de 50 000 €

Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour recontacter l'association Ages et Vies afin de présenter cette nouvelle proposition.

Projet micro crèche :

Ouverture le 4 novembre 2019

Les horaires s'étaleront de 7h le matin à 19h le soir.

L'ADMR se charge des recrutements

Des dépliants ont été distribués et des dossiers d'inscriptions sont disponibles au secrétariat de Mairie.

Les travaux pour la véranda sont en cours.

La location versée à la commune par l'ADMR sera de 300 € / mois

Accord à l'unanimité du conseil municipal

Point sur la fête patronale :

Il n'y aura pas de course cycliste cette année suite à un arrêté préfectoral interdisant de bloquer des routes départementales les week-ends de vacances.

Pour le samedi :

- Concours de pétanque par le foot
- Bal en soirée (société de surveillance avec 3 agents)

Pour le dimanche :

- Vide greniers à partir de 5h
- Deux structures gonflables
- Exposition de voitures anciennes
- Montgolfière à partir de 18 h : 5 € par adultes et 3 € par enfants
- Bandas pour animation lors de l'apéritif
- Repas proposés par la Lyre Varennoise
- Feu d'artifice

Questions diverses :

- Adoption du rapport de la CLECT
Cette année, remboursement par la Bresse Louhannaise Intercom' à la commune d'un montant de 2 189,41 €
- Le crédit agricole a fait une proposition pour l'acquisition de leur local par la commune.
Pas d'accord
- Mme Inge Van Der Storm en vacance sur le hameau de Tageat à fait une brochure de peintures et dessins sur les maisons de ce hameau. Cette brochure est à la vente au tarif de 13 €
- Madame Anne-Marie TRONTIN a déposé un permis de construire pour réaménagement de son bâtiment au 5 place Paul Guimet.
Accord du conseil municipal pour arrêté du Maire autorisant ce permis de construire.
- Frédéric CANNARD avait informé le conseil municipal d'un projet de centre éducatif fermé sur le département de Saône-et-Loire. Il demande au conseil de prendre position sur la possibilité que la commune a de se porter volontaire pour accueillir cette structure.
Vote : 6 contre, 2 pour et 3 abstentions. Refus du conseil municipal

- Le Maire informe que la commune de Beaupont va réviser son Plan Local d'Urbanisme. Le dossier est consultable au secrétariat de Mairie
- Le document établi par le bureau VERDI est présenté aux conseillers municipaux concernant l'avancement de la révision de la carte communale.
- Le secrétariat de Mairie sera fermé du lundi 29 juillet au vendredi 16 août inclus. Les élus tiendront des permanences les mardis et jeudis matin de 9h30 à 11h30.
- Pour information le panneau lumineux ne fonctionne plus. Une pièce est défectueuse et la société chargée de la maintenance n'intervient plus car panneau trop ancien (acquisition en juillet 2007). Notre prestataire informatique essaie de se renseigner pour trouver une pièce de rechange.
- L'avenant pour le crédit bail Epicerie relais a été établi et il est présenté aux membres du conseil. Accord à l'unanimité
- Un mail a été reçu en Mairie de Samantha BASSET concernant la communication sur la commune. Elle propose gratuitement ses services pour créer une page facebook de la commune. Refus pour l'instant. Le Maire l'a recontactera pour explication.
- Remerciement de l'association Imagine pour la subvention 2019
- Dominique CHAMBON fait un point sur les travaux de voirie et sur les ordures ménagères.
- Frédéric CANNARD demande s'il est vraiment utile d'arroser le stade de foot au vu de la canicule et du manque d'eau actuel. Le président du club a été rencontré ce jour par le Maire.

Varennes Saint Sauveur, le 27 août 2019



Le Maire,


Jean-Michel LONGIN